

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Montpellier, le 26/03/2024

### UN NOUVEAU PERMIS D'IMAGINER POUR ACTIVER LE TOIT DU CORUM

**Le toit du Corum fera l'objet cet été 2024 du 6e Permis d'imaginer. L'appel à manifestation d'intérêts est lancé jusqu'au 2 mai. Lancé en juin 2022 sur impulsion de Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole, cette démarche d'urbanisme transitoire portée par Altémed a déjà pu participer à la valorisation des sites comme la Tour d'Assas avant sa démolition ou l'ancien garage Opel dans le quartier de Près d'Arènes.**

*« Pour répondre aux nouveaux défis auxquels nous faisons face, qu'ils soient sociaux, économiques, écologiques, culturels ; pour répondre à l'urgence des besoins, à la nécessité d'introduire de nouvelles pratiques, à l'exigence de faire plus avec moins, l'urbanisme transitoire constitue un outil formidable à notre portée. Les Permis d'imaginer lancés par Altémed participent au recyclage des sites inoccupés, introduisent des usages qui lanceront une vocation future, réinventent la ville sur la ville. En investissant le toit du Corum c'est un pan de notre centre de Métropole que nous souhaitons nous réapproprier afin d'en faire un lieu de vie et d'attractivité en plein de Montpellier »* **Michaël Delafosse, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole**

Le Corum, folie architecturale des années 90, situé à l'interface du faubourg animé des Beaux-arts, et des espaces publics majeurs du cœur de la métropole, s'ouvre à un projet d'occupation et d'animation temporaires. **L'objectif visé est de créer un espace de convivialité, ouvert au public et sur le grand paysage, une ambiance favorisant un sentiment d'ouverture et stimulant les échanges. Ce projet vient alimenter la stratégie de revitalisation du centre-ville, dans la continuité du projet d'embellissement de la Place de la Comédie et de l'Esplanade Charles de Gaulle, afin de renforcer son attractivité et moderniser l'image du Corum en tant que lieu emblématique, dynamique et accessible à tous.**

En créant un lieu animé et sécurisé, ce permis d'imaginer répond aux objectifs poursuivis par la Ville et la Métropole de Montpellier de développer le vivre-ensemble, l'inclusion, la culture dans la ville et le bien-être pour tous et à tout âge. Dès cet été, c'est donc un nouvel espace ouvert qui voit le jour en cœur de ville, propice aux échanges et à la rencontre, dans un cadre exceptionnel.

Les animations attendues se concentrent sur 3 thématiques principales : art et culture, sport, enfance. D'autres activités pourront être proposées en synergie avec ces thèmes principaux.

**L'occupation et les animations se feront sur la période estimée entre mi-juin et mi-septembre 2024.**

#### DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le cahier des charges est disponible en téléchargement sur [ce lien](#). Le dépôt des candidatures est fixé au **jeudi 2 mai avant 12h**.

Retrouvez toutes les informations nécessaires dans le cahier des charges [en téléchargement](#).

---

#### CONTACTS PRESSE

---

##### VILLE ET MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

Nicolas PEREZ

Chef du service presse

Tél. 04 67 13 60 20 / 06 34 62 08 87

[nicolas.PEREZ@montpellier.fr](mailto:nicolas.PEREZ@montpellier.fr)

[montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr) - [montpellier.fr](http://montpellier.fr)

##### ALTÉMED

Julie COMBAS

Responsable Communication

Tél. 06 75 09 76 86

[julie.combas@serm-montpellier.fr](mailto:julie.combas@serm-montpellier.fr)

[altemed.fr](http://altemed.fr)